

LUNDI 26 FÉVRIER 2018 À 19 H 30

SÉANCE ORDINAIRE

Édifice Louis-Lepage
754, rue Saint-Pierre, Ville de Terrebonne

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du règlement 505-4 relatif au code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Terrebonne;
4. **AFFAIRES NOUVELLES**
5. **PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE**

La prochaine séance ordinaire se tiendra à l'édifice Louis-Lepage, 754, rue Saint-Pierre, Terrebonne, le lundi 12 mars 2018 à 19 h 30.
6. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
7. **LEVÉE DE LA SÉANCE**